

Toulouse, le 22/10/20

A

Monsieur le Recteur
de l'académie de Toulouse

Objet : Modalités d'organisation pratique de la journée du 02/11

Monsieur le Recteur,

Le SNES-FSU et le SNUEP-FSU souhaitent vous faire connaître leurs demandes concernant l'organisation de la journée du 2 novembre prochain, date de reprise des cours après le drame survenu à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre.

La priorité est de permettre aux équipes de préparer la reprise dans les établissements le lundi 2 novembre pour qu'elle se déroule dans de bonnes conditions. Il nous apparaît ainsi nécessaire :

- de banaliser une large partie de la matinée du lundi avant d'accueillir les élèves pour permettre aux équipes pédagogiques, de vie scolaire et de direction de chaque établissement de préparer concrètement et en détail les différents temps de cette journée (nous attirons votre attention sur le fait que ce temps doit être rendu possible par une adaptation des transports scolaires, notamment en milieu rural) ;
- de prévoir une minute de silence dans un cadre collectif, en extérieur et en présence des équipes pédagogiques, de vie scolaire et de direction pour conférer à ce moment la solennité qu'il requiert et en souligner l'importance ;
- de permettre, là où cela sera demandé, des démarches collectives des équipes pour aborder, avec les élèves, le travail pédagogique spécifique que le ministre semble envisager : co-interventions ou interventions en équipes, permettant de manifester concrètement pour les élèves, la dimension collective des équipes éducatives, et permettre aux collègues qui se sentiraient en difficulté de ne pas se retrouver seuls pour mener ce travail ;
- d'éviter de recourir de manière stricte à une « séance clef en main » totalement prescriptive dans son contenu comme ses modalités. Cela n'exclut pas une base commune, mais nos collègues doivent pouvoir exercer leur liberté pédagogique pour adapter ce moment d'échange et de réflexion à l'âge des élèves, aux spécificités des classes dont ils ont la charge, ainsi qu'aux compétences professionnelles spécifiques qui peuvent être les leurs.

Nous vous remercions par avance d'en prendre bonne note, et d'en référer à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Nous restons à votre disposition pour tout échange sur le sujet.

Pierre Priouret
Secrétaire général académique
SNES-FSU Toulouse

Agnès Bernadou & Estelle Carrier
Secrétaires académiques
SNUEP-FSU Toulouse